

Le 18 septembre 2009

CA09 08 0662

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la Salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le vendredi 18 septembre 2009, à 13 h 30, à laquelle sont présents:

Le maire : Alan DeSousa
 Le conseiller de Ville : Laval Demers
 Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
 Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire de l'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

CA09 08 0663

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 18 septembre 2009.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Laval Demers, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 18 septembre 2009.

ADOPTÉ.

CA09 08 0664

Soumis sommaire décisionnel numéro 1094749006 relatif à l'octroi de quatre contrats de services professionnels aux quatre finalistes retenus lors de la première étape du concours d'architecture de la nouvelle bibliothèque, du centre d'exposition et de la réserve muséale à l'arrondissement - Appel de candidatures 09-042.

ATTENDU la résolution numéro CA09 080478 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 7 juillet 2009 et autorisant le lancement du concours d'architecture et approuvant le projet de règlement et le budget afférents pour la mise en œuvre du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, d'un centre d'exposition et d'une réserve muséale à l'arrondissement;

ATTENDU que vingt-huit (28) équipes pluridisciplinaires ont déposé un dossier de candidature;

ATTENDU qu'un jury de sélection formé de sept membres s'est réuni les 14 et 15 septembre 2009 pour analyser les dossiers reçus et qu'après délibération, le jury a recommandé quatre équipes pluridisciplinaires pour la deuxième étape du concours :

Proposé par le conseiller Laval Demers;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'octroyer aux quatre équipes suivantes le contrat pour fournir les prestations requises pour le concours d'architecture pour le projet de la nouvelle bibliothèque, du centre d'exposition et d'une réserve muséale à l'arrondissement, conformément au règlement dudit concours, pour un montant de 85 000 \$ plus taxes chacune si la réserve muséale fait partie du projet, et pour un montant de 65 000 \$ plus taxes chacune si la réserve muséale ne fait pas partie du projet, sous la supervision de la Division de la Nouvelle bibliothèque de la Direction de l'arrondissement :

Le 18 septembre 2009

FINALISTES
AACDF * architecture (Allaire Courchesne Dupuis Frappier architectes) / SNC Lavalin / CLA ingénieurs
Cardinal Hardy / Labonté Marcil / Éric Pelletier Architectes en consortium/ Leroux Beaudoin Hurens et associés inc. / SDK et associés inc.
Chevalier Morales Architectes / Les Architectes FABG/ Tecsalt-AECOM inc.
Provencher Roy + associés/ Anne Carrier Architectes en consortium / Les consultants S.M. inc. / Bouthillette Parizeau et associés inc.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier - CTA1094749006) :

6430.3007011.801150.07231.54390.000000.0000.127263.000000.22040.00000

(371 090 \$ si la réserve muséale fait partie du projet et 284 790 \$ si la réserve muséale ne fait pas partie du projet)

ADOPTÉ.

CA09 08 0665

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA09 08 0666

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 14 h 20.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire